

## Révolte de pédagogues

---

Il paraît que les pédagogues de l'arrondissement de Châteaulin (F-29150) sont en pleine révolte contre le préfet et contre le ministre de l'Instruction publique.

Le fait n'est pas banal certes, mais il n'a rien qui doive étonner. Tous ceux qui connaissent la mentalité spéciale de ce *clergé* nouveau dont nous a doté le gouvernement actuel avec l'aide des **écoles normales**, de l'*Action*, de l'*Aurore* et de la *Lanterne* savent à quel point certains des individus qui le composent sont **intolérants et étroits d'esprit**. L'éducation fautive et incomplète qu'on leur a donnée, les idées dans lesquelles on les entretient, la situation même qu'on leur a créée, tout tend à les faire de vivantes antinomies du bon sens, en même temps que des **détraqués dangereux**.

Bien rares sont ceux qui ont eu assez de force d'intelligence et de caractère pour ne pas devenir des *Nicol* au petit pied. Aussi les incidents de l'arrondissement de Châteaulin, tout grotesques et tout ridicules qu'ils soient au dire du *Temps* et de presque tous les journaux, n'ont rien que de très naturel.

Voici donc ce qui se passe, dans ce bienheureux arrondissement, et ce qui a suscité, à juste titre d'ailleurs, les commentaires de la presse et l'hilarité de tous.

On n'a pas oublié qu'en juillet 1903 *M. Duval* Sous-préfet de Châteaulin était brusquement déplacé et nommé secrétaire des

Basses-Alpes. Il refusa de s'y rendre, déclarant à *M. Combes* qu'il était victime de dénonciations calomnieuses de la part de la Ligue des Droits de l'Homme dont *M. Nicol*, inspecteur primaire, était président.

La lettre de *M. Duval* vaut la peine d'être rééditée, car elle taxe comme ils le méritent ces tyranneaux de village qui nonobstant l'axiome « le prêtre à son église, l'instituteur à son école » se mêlent de tout, prétendent diriger tout, imposent aux maires leur domination et terrorisent les communes.

Si vous avez pensé disait l'honorable Sous-préfet que j'étais incapable de me prêter à prendre le mot d'ordre auprès de quelques individus sans estime ni considération qui, dans l'arrondissement de Châteaulin, s'érigent en comité de salut public, s'y attribuent le monopole d'y représenter seuls le parti républicain en taxant de cléricaux et de réactionnaires ceux qui refusent de s'associer à leur coterie, vous avez eu assurément raison de confier à un autre l'exécution de votre politique, et la dénonciation de la Ligue est venue fort à propos pour vous ouvrir les yeux.

Vous avez accueilli cette dénonciation faite sur la seule affirmation d'un fonctionnaire qui était mon subordonné, sans tout d'abord vous enquérir de la considération que méritait cet agent, sans vérifier par une enquête, bien qu'on l'ait dit à tort, l'exactitude et la portée des propos qui me sont attribués, sans attendre les renseignements que vous aviez demandés au Préfet du Finistère, au sujet des allégations portées contre un de ses collaborateurs, avant enfin d'avoir reçu mes propres explications.

Cette lettre toute juste qu'elle fut n'émut pas le *Petit Père* des blocards et *M. Duval* fut révoqué. L'inspecteur primaire *Nicol*, fier de son triomphe passa à d'autres exploits et attaqua dans le *Réveil du*

*Finistère* sous le pseudonyme de *Paul Louis*, la plupart des fonctionnaires y compris le Préfet.

Cela devint si scandaleux qu'à la fin le ministre de l'Instruction publique fut obligé de déplacer *M. Nicol* en l'envoyant à Mortain dans la Manche.

Aussitôt cette nouvelle connue *M. Nicol* se fit offrir un banquet d'adieu qui a eu lieu jeudi à Châteaulin et a réuni **deux cents instituteurs et institutrices**.

A la fin du banquet un ordre du jour déjà voté par la section de la Ligue des droits de l'Homme de Quimper fut voté par les convives. « La Ligue entière, y était-il dit en substance, est atteinte par la disgrâce de *M. Nicol* ; en sacrifiant à de mesquines rancunes un militant de cette valeur qui a mené dans le "*Réveil*" une si belle campagne anticléricale, c'est toute la propagande républicaine qu'on désavoue. »

En conséquence les membres de la Ligue des droits de l'Homme blâmaient le Préfet et les députés et décidaient d'organiser dans tout le département une campagne d'agitation contre le déplacement de *Nicol* et de combattre aux prochaines élections législatives tous les candidats qui s'en sont rendus complices ou n'ont rien fait pour s'y opposer.

Un deuxième ordre du jour de regrets fut ensuite adressé à l'inspecteur dégommé et le citoyen *Jouy*, répétiteur à Quimper, couronna toutes ces belles protestations par un article qu'il publia dans le *Réveil* sous le titre : *La République trahie par ses représentants*.

« C'en est fait, s'écrie-t-il, le crime est commis, l'iniquité est consommée. Et voilà comment un ministre libre penseur et radical-

socialiste tel que *M. Bienvenu-Martin* traite ses subordonnés radicaux socialistes et libres penseurs... Entre nous et les bourgeois opportunistes que fréquente *M. Collignon* il y a une différence qu'il ignorait peut-être : nous ne sommes pas de la pâte dont on fait les lâches. Si l'on veut avoir raison de nous, il faudra nous frapper aussi, nous frapper jusqu'au dernier. Qu'on nous déplace qu'on nous révoque si l'on veut, rien ne nous empêchera de déclarer que ceux qui ont fait disgracier *Nicol* ont commis une infamie qu'il faudra bien qu'ils payent tôt ou tard. Vous avez voulu la lutte, monsieur le Préfet vous l'aurez. »

Ainsi voilà un simple répétiteur au collège de Quimper et tous les instituteurs d'une région qui déclarent la guerre au Préfet du Finistère. Tous les journaux de Paris, le *Temps*, les *Débats* en tête et aussi la plupart des journaux de province trouvent ridicule cette levée de boucliers, autant que déplacée tous mettent en parallèle le discours récent de *M. Etienne* si généralement approuvé et la conduite de *Jouy* et de ses pédagogues. Une sanction s'impose, disent ces journaux. Ce qui s'est passé montre dans le corps des instituteurs du Finistère, une mentalité qui n'est pas tolérable. *M. Bienvenu-Martin* qui a sévi contre le vadécardisme de *Nicol*, doit rappeler au respect de la loi, au respect aussi de leur profession, les pédagogues qui oublieux des décrets contraires se lancent dans les querelles politiques, et les luttes de parti. Il se doit de leur rappeler qu'un instituteur ne sera respecté que s'il se cantonne dans son école et par sa modération son esprit de conciliation, disons le mot son tact sait apaiser les discordes au lieu de les exciter. Un instituteur devrait uniquement former des citoyens unis dans l'amour commun de la patrie. Toute autre tâche sort de ses attributions, et il devrait savoir s'en abstenir.

*La Résistance, 17 juin 1905*

oooooooooooo